



AFPA - Saison 13 - Episode 3

mardi 19 décembre 2017, par [Bariaud](#)

ACTUALITÉ

AFPA – SAISON 13 – EPISODE 3

C'est un long feuilleton que celui de la lutte des salarié.es de l'AFPA et de leurs syndicats pour sauver leur outil de travail et le service public de formation professionnelle, particulièrement destiné aux personnes privées d'emploi. Avec la démission en novembre 2017 du Président Yves Barou, un nouvel épisode s'ouvre...

08

La Une N°150 DEC 2017

Retour sur les saisons précédentes.

Depuis la loi de décentralisation de 2004, tout a été fait pour que l'AFPA voie sa situation se dégrader : désengagement de l'État (la subvention passe de 750M€ à moins de 100M€), généralisation des appels d'offres publics régionaux, transfert en 2010 des services d'orientation à Pôle Emploi. Grâce à la résistance organisée par un front syndical unitaire autour d'une CGT majoritaire et volontaire, le personnel s'est maintes fois battu pour préserver son outil de travail et ce service public de formation professionnelle au service des adultes. En 2009, une mise en concurrence mortifère a été instituée entre les différents opérateurs de formation, aboutissant au « moins-disant ». L'intervention de Maryse Dumas, membre CGT du conseil d'orientation de l'AFPA, sera décisive en décembre 2011, pour rectifier la dérive marchande impulsée dans la gouvernance de l'époque. Un nouveau Président sera nommé en 2012, Yves Barou, mais son Plan de refondation n'aura pas permis de redresser la barre, bien au contraire.

La transformation en EPIC, une occasion manquée ?

Si la CGT était en novembre 2016, les 70 ans de la création de l'AFPA par Antoine Coizat (mission communale), en présence de Philippe Martinez, c'était pour bien marquer l'engagement de longue date de la CGT en matière de qualification des travailleurs. La transformation de l'Association AFPA, en Agence

sous forme d'EPIC au 1^{er} janvier 2017, n'a pas obtenu le succès es-péré, ni auprès des salarié.es, ni des usager.es, ni des pouvoirs publics. Cette transformation juridique aurait dû permettre à l'opérateur historique de FPA de s'affranchir des contraintes du marché. Mais toute nouvelle stratégie de développement se heurte à « l'orthodoxie financière de Bercy ». Fin octobre 2017, le Président de l'AFPA jette l'éponge, et une nouvelle crise s'ouvre !

Une nouvelle ambition avec la mise en œuvre du PIC ?

L'Élyse et Matignon annoncent une ferme volonté d'offrir aux chômeur.es une formation pour les remettre sur les chemins de l'emploi. Un PIC, Programme Investissement Compétences, de 15 milliards d'euros sur 5 ans permettrait de donner une qualification aux « publics les plus éloignés de l'emploi », et est l'élément qui fait peu à la formation. C'est ce que fait faire l'AFPA, et bien ! Si, toutefois, on lui donne les moyens de mobiliser ces publics. Si Bercy permettait à la direction actuelle de lever les yeux de ses livres comptables, l'AFPA pourrait saisir cette opportunité et ainsi retrouver le sens de sa mission originelle : doter la Nation de la main d'œuvre dont elle a besoin par la qualification. Catherine Perret, administratrice CGT, et Christian Félisot, secrétaire du SN CGT et élu des salarié.es au Conseil d'administration, interviennent pour un nouveau projet pour l'AFPA avec une ambitieuse ambition de développement.

Pour sa part, le FERC a réaffirmé de manière claire et concise, sa volonté de voir la création d'un service public de la formation, de l'orientation, de l'insertion et de la certification professionnelle articulé entre les GRETA, la CRAM et l'AFPA, organisations complémentaires et non plus concurrentes. Un pilotage par l'État reste requis pour éviter les inégalités territoriales, avec une mise en œuvre régionale. Cette restructuration, si elle est menée par notre confédération, pourrait peser lors des négociations de la réforme de la formation professionnelle en cours.

Les questions qui se posent maintenant pour l'AFPA.

Après avoir été la directrice générale de l'AFPA, Pascale d'Artois, sous tutelle, qui l'État choisira-t-il pour remplacer Yves Barou au Conseil d'Administration et la faire élire comme Présidente de l'Agence ? Pour quelle mission : développer, dépenser ou liquider ? Avec quels objectifs financiers : gagner combien d'emplois, à quel rythme et avec combien de formations de centres ? Ou bien pour accueillir 2 fois plus de public qu'actuellement ? Et pour quel résultat, in fine ? Va-t-on vers le transfert de l'activité formation des chômeur.es de l'AFPA et sa liquidation au sein de Pôle Emploi ? Ou bien vers des GP ou GR régionaux regroupant AFPA et GRETA voire CRAM ?

Les salarié.es et les syndicats de l'AFPA comptent bien faire entendre leur voix et combattre toute tentative de détruire l'AFPA, belle conquête du Conseil National de la Résistance.

C'est un long feuilleton que celui de la lutte des salarié.es de l'AFPA et de leurs syndicats pour sauver leur outil de travail et le service public de formation professionnelle, particulièrement destiné aux personnes privées d'emploi. Avec la démission en novembre 2017 du Président Yves Barou, un nouvel épisode s'ouvre...

Retour sur les saisons précédentes.

Depuis la loi de décentralisation de 2004, tout a été fait pour que l'AFPA voie sa situation se dégrader : désengagement de l'État (la subvention passe de 750M€ à moins de 100M€), généralisation des appels d'offres publics régionaux, transfert en 2010 des services d'orientation à Pôle Emploi. Grâce à la résistance organisée par un front syndical unitaire autour d'une CGT majoritaire et volontaire, le personnel s'est maintes fois battu pour préserver son outil de travail et ce service public de formation professionnelle au service des adultes. En 2009, une mise en concurrence mortifère a été instituée entre les différents opérateurs de formation, aboutissant au « moins-disant ». L'intervention de Maryse Dumas, membre CGT du conseil d'orientation de l'AFPA, sera décisive en décembre 2011, pour rectifier la dérive marchande impulsée dans la gouvernance de l'époque. Un nouveau Président sera nommé en 2012, Yves Barou, mais son Plan de refondation n'aura pas permis de redresser la barre, bien au contraire.

La transformation en EPIC, une occasion manquée ?

Si la CGT fêtait en novembre 2016, les 70 ans de la création de l'AFPA par Ambroise Croizat (ministre communiste), en présence de Philippe Martinez, c'était pour bien marquer l'engagement de longue date de la CGT en matière de qualification des travailleur·euses. La transformation de l'Association AFPA, en Agence sous forme d'EPIC au 1er janvier 2017, n'a pas obtenu le succès espéré, ni auprès des salarié·es, ni des usager·es, ni des pouvoirs publics. Cette transformation juridique aurait dû permettre à l'opérateur historique de FPA de s'affranchir des contraintes du marché. Mais toute nouvelle stratégie de développement se heurte à « l'orthodoxie » financière de Bercy. Fin octobre 2017, le Président de l'AFPA jette l'éponge, et une nouvelle crise s'ouvre !

Une nouvelle ambition avec la mise en œuvre du PIC ?

L'Élysée et Matignon annoncent une ferme volonté d'offrir aux chômeur·euses une formation pour les remettre sur les chemins de l'emploi. Un PIC, Programme Investissement Compétences, de 15 milliards d'euros sur 5 ans permettrait de donner une qualification aux « publics les plus éloignés de l'emploi », et qui n'accèdent que très peu à la formation. C'est ce que sait faire l'AFPA, et bien ! si, toutefois, on lui donnait les moyens de mobiliser tous les services dont ont besoin ces publics. Si Bercy permettait à la direction actuelle de lever les yeux de ses livres comptables, l'AFPA pourrait saisir cette opportunité et ainsi retrouver le sens de sa mission originelle : doter la Nation de la main d'œuvre dont elle a besoin par la qualification. Catherine Perret, administratrice CGT, et Christian Filliot, secrétaire du SN CGT et élu des salarié·es au Conseil d'administration, interviennent pour un nouveau projet pour l'AFPA avec une authentique ambition de développement.

Pour sa part, la FERC a réaffirmé de congrès en congrès, sa volonté de voir la création d'un service public de la formation, de l'orientation, de l'insertion et de la certification professionnelle articulé entre les GRETA, le CNAM et l'AFPA, organismes complémentaires et non plus concurrents. Un pilotage par l'État reste requis pour éviter les inégalités territoriales, avec une mise en œuvre régionale. Cette revendication, si elle est portée par notre confédération, pourrait peser lors des négociations de la réforme de la formation professionnelle en cours.

Les questions qui se posent maintenant pour l'AFPA.

Après avoir mis la directrice générale de l'AFPA, Pascale d'Artois, sous tutelle, qui l'État choisira-t-il pour remplacer Yves Barou au Conseil d'Administration et le/la faire élire comme Président·e de l'Agence ? Pour quelle mission : développer, dépecer ou liquider ? Avec quels objectifs funestes : supprimer combien d'emplois, à quel rythme et avec combien de fermetures de centres ?

Ou bien pour accueillir 2 fois plus de public qu'actuellement ? Et pour quel résultat, in fine ? Va-t-on vers le transfert de l'activité formation des chômeur·euses de l'AFPA et sa filialisation au sein de Pôle Emploi ? Ou bien vers des GIP ou GIE régionaux regroupant AFPA et GRETA voire CNAM ?

Les salarié·es et les syndicats de l'AFPA comptent bien faire entendre leur voix et combattre toute tentative de détruire l'AFPA, belle conquête du Conseil National de la Résistance.